



vous informer



Prestations extra-légales 2012

■ FAMEXA : Fonds social de l'Assurance Maladie des EXploitants Agricoles

www.msa085155.fr



L'essentiel & plus encore

Ces aides s'adressent aux exploitants agricoles et membres non salariés de leur famille (enfants, adultes, personnes âgées, personnes handicapées) affiliées à la MSA ou au GAMEX au titre des prestations maladie, invalidité et maternité.

► Aide à domicile des personnes handicapées

Motif	Aides	Durée	Conditions
Aide pour financer l'intervention d'une aide ménagère	96 h maxi	1 an	Personnes isolées en incapacité durable, avec perte d'autonomie QF maxi = 959 €

Participations financière de la personne, selon le QF, de 1,50 € à 5 € par heure.

► Portage de repas

Motif	Aides	Durée	Conditions
Aide pour financer un service portage de repas	forfait 200 €	1 an	Bénéficier d'un accord d'aide à domicile. Evaluation du besoin par un travailleur social.

► Téléassistance Présence Verte (personnes handicapées)

Motif	Aides	Durée	Conditions
Aide financière pour s'équiper du système Présence Verte	8 €/mois	Durée abonnement	Pas de cumul avec la PCH sans condition de ressources



► Aide au répit de l'aidant (personnes handicapées)

Motif	Aides	Conditions
Favoriser le répit de l'aidant	Participation aux frais : <ul style="list-style-type: none"> intervention d'une aide à domicile : 250 € ou 400 € hébergement temporaire en établissement : 500 € ou 800 € 	Evaluation du besoin par un travailleur social. Participation selon ressources.

► Accès aux soins

Aides	Conditions
60% maxi du reste à charge (après remboursements maladie et complémentaire) <ul style="list-style-type: none"> prothèses dentaires (ou orthopédie dento-faciale) et auditives : 400 € maxi frais optiques : 200 € maxi semelles orthopédiques : forfait 70 € prothèse capillaire : 200 € 	Ressources inférieures au plafond CMUC + 40%

► Aide accompagnement fin de vie

Motif	Aides	Conditions
Articles et équipements non pris en charge : changes, alèses, alimentation gélifiée...	1000 € limités frais réels	Demande présentée par professionnels de santé ou TS. QF maxi = 1500 €

► Aide pour fournitures à usage unique

Motif	Aides	Conditions
Incontinence	2 forfaits selon le QF : 200 €/an ou 300 €/an	Sur présentation d'un certificat médical

► Assurance maladie complémentaire (AMC)

Motif	Aides	Conditions
Aide à la souscription	Participation aux frais : <ul style="list-style-type: none"> • 500 € / personne seule • 800 € / couple 	Ressources plafond selon situation familiale

► Service de remplacement (SR)

Motif	Aides	Durée	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la souscription d'une assurance SR 	75% maxi : 330 € 50% maxi : 220 € 30% maxi : 130 €	1 ^{er} année 2 ^e année 3 ^e année	Exploitant sans salarié. Situation économique fragile QF maxi : 2 SMIC nets.
<ul style="list-style-type: none"> • Financement du SR suite maladie, accident vie privée, décès 	80 €/jour	Arrêt de 15 jours minimum Indemnisation limitée à 15 jours Au-delà : passage en FAMEXA	QF maxi : 2 SMIC nets. Participation limitée à 80% des frais réels.

► Accueil des familles de personnes hospitalisées

Participation aux frais d'hébergement dans un établissement d'accueil conventionné FAMEXA (selon ressources et règlement de l'établissement).

► Aide exceptionnelle

Attribution décidée par le FAMEXA au cas par cas d'après l'enquête réalisée par un travailleur social.

**Comment calculer
votre QF..**
(Quotient Familial)

1/12^e des revenus annuels N-2 avant abattements + prestations familiales du mois précédant la demande (sauf allocation pour enfant handicapé)

	nombre de parts*
* <ul style="list-style-type: none">• 1 part pour une personne seule• 2 parts pour un couple• 1 part pour le 3^e enfant uniquement	<ul style="list-style-type: none">• 1/2 part par enfant à charge (le premier, le deuxième, le quatrième enfant et les suivants)• 1/2 part supplémentaire pour les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé

Les aides figurant dans ce document sont déterminées par le FAMEXA Marne Ardennes Meuse et peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

Les prestations : aides à domicile, téléassistance, aide aux aidants pour les familles et personnes âgées restent prises en charge par les branches famille et vieillesse.

MSA Marne Ardennes Meuse

24, boulevard Roederer

51077 Reims Cedex

N° Azur 0810 51 04 03 (prix appel local)

www.msa085155.fr



L'essentiel & plus encore